



## Rupture transactionnelle & clause de non-concurrence

Par **JUNIA**, le **27/10/2009** à **12:48**

Bonjour,

Dans le cas d'une rupture transactionnelle à l'initiative de l'employeur, la clause de non-concurrence devient-elle caduque ?

--

Dans l'affirmative, faut-il que l'employeur le précise par écrit ?

--

Dans la négative, le maintien de la clause s'accompagne t-elle d'une indemnité supplémentaire qui s'ajoute à l'indemnité de rupture transactionnelle ?

--

A vous lire,

Bien cdt.

--

JL

Par **trust**, le **27/10/2009** à **14:46**

il faut reprendre la clause, pouvez vous nous la copier?

Avez vous été indemnisé (en euros sonnant et trébuchant)? (mensuellement lors de l'exécution de votre contrat ou lors de la rupture conventionnelle)

Par **JUNIA**, le **27/10/2009** à **15:28**

Bravo et merci pour votre réponse...

En l'état, aucune indemnisation puisque la rupture transactionnelle n'est pas encore officielle.

A vous lire,

Bien à vous

JL

Clause :

JL s'engage, postérieurement à la rupture de son contrat de travail qu'elle qu'en soit la clause, à ne pas exercer directement ou indirectement de fonctions similaires ou concurrentes de celles exercées au sein de la société.

Cette engagement est limitée au territoire de la région Ile de France, aux villes de Lille, Lyon pour une durée d'un an.

La société se réserve le droit de réduire la durée d'application de la présente clause ou de renoncer au bénéfice de la présente clause en informant JL au + tard 15 jours après son dernier jour de travail.

En contre partie de l'engagement pris par JL, la société s'engage à lui verser une pénalité équivalente à 1/3 mois de salaire, sur une base de calcul équivalente de la moyenne des 12 dernières rémunérations et pendant la durée de la clause, soit pendant une année.

Le paiement de cette indemnité ne porte pas atteinte au droit que la société se réserve expressément de poursuivre JL en remboursement du préjudice pécuniaire et moral effectivement subi et de faire ordonner sous astreinte la cessation de l'activité concurrentielle.